

## SERVICES MUNICIPAUX

TARIFS 2024

PAGE 1

### Services péri-scolaires

<b>Cantine</b>	
Repas enfant	5,20 €
Repas enfant (à partir de 2 enfants, tarif par enfant)	4,20 €
Repas adulte	6,00 €
<b>Garderie</b>	
Matin pour 1 enfant	2,10 €
Soir pour 1 enfant	2,60 €

### Location Salle des Fêtes

Associations extérieures au village (cours de pilates, yoga)	15,00 € la séance, gratuité toutes les 4 séances
Associations du village	Gratuite la 1ère manifestation, 50 % soit 85,00 € la 2ème et 3ème, plein tarif pour les suivantes
Employés communaux titulaires	Gratuite 1ère manifestation
<b>Demi-journée</b>	
Communaux	50,00 €
Extérieurs	70,00 €
<b>Journée</b>	
Communaux (sans le ménage)	130,00 €
Extérieurs (ménage compris)	300,00 €
<b>Week-end</b>	
Communaux (sans le ménage)	270,00 €
Employés communaux titulaires	450,00 €
<b>Journée supplémentaire</b>	
Communaux	50,00 €
Extérieurs	70,00 €
Versement dépôt de garantie	400,00 €

## SERVICES MUNICIPAUX

TARIFS 2024

PAGE 2

### Régie municipale de l'eau et de l'assainissement

Tarifs indexés sur la consommation réelle	
Facturation de l'eau consommée (selon compteur)	1,01 € / m <sup>3</sup>
Taxe sur l'assainissement indexée sur l'eau consommée	2,79 € / m <sup>3</sup>
Facturation aux agriculteurs (forfait à l'hectare)	1,01 €
Tarifs forfaitaires	
Location annuelle de compteur	30 €
Branchement de compteur	350 €
Tarifs d'office (en l'absence de relevé*)	
Facturation d'office pour un foyer de 1 à 2 personnes	80 m <sup>3</sup>
Facturation d'office pour un foyer de 3 personnes	100 m <sup>3</sup>
Facturation d'office pour un foyer de 4 personnes et plus	120 m <sup>3</sup>

### Cimetière municipal

Concession	
pour une durée de 30 ans	100 €
perpétuelle	200 €
Colombarium	
pour une durée de 15 ans	300 €
pour une durée de 30 ans	450 €
pour une durée de 60 ans	900 €
Prestations ponctuelles	
Ouverture / fermeture de réceptacle	25 €
Dépôt d'une urne au delà de la première	25 €
Plaquette pour le jardin du souvenir	25 €

## SERVICES MUNICIPAUX

TARIFS 2024

PAGE 3

### Bois communaux

Uniquement pour les habitants de la commune	
Affouage	6,00 € / stère
Vente directe (en ballot de 1 stère coupé en 1m)	38,00 € / stère

### Occupation du domaine public

Sous réserve d'un accord de la commune (délivré au cas par cas)	
Stationnement de véhicule de commerce ambulancier	gratuit
Cirque (forfait pour un maximum de 3 jours)	50 €

### Incivilités

Sur constatation d'un agent assermenté ou d'un officier de police judiciaire	
Enlèvement de dépôt sauvage (toute heure commencée est due)	60 € / heure
Forfait de transport vers un lieu de traitement	200 €
Amende pour brûlage de déchets (y compris déchets verts)	450 €
Amende pour nuisance sonore*	450 €

\*conformément à l'Arrêté préfectoral du 21 décembre 2006 et de l'Arrêté du maire du 10 juillet 2020

### Fiscalité de l'urbanisme

Taxe d'aménagement pour l'ensemble du territoire communal	
Pourcentage sur le montant des travaux réalisés*	5 %

\*sauf exonération définie à l'article L. 331.9 du Code de l'urbanisme

### Publicité les publications municipales

Dans le magazine municipal Le Chapelin, sur le site internet et sur l'agenda annuel	
Forfait A : 4 cartes de visite / an + page web + agenda	75 €
Forfait B : 4 quarts de page / an + page web + agenda	150 €
Forfait B : 4 demi-pages / an + page web + agenda	200 €